EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT du TARN

Séance du 25 Janvier 2022

-	
Ltaiant	nnacante
Liuleni	présents

Mme BELOU **Présidente**Mme GERAUD - Mme BIBAL-DIOGO - M. FABRE - M. BALARDY - M. ABUSHAWISH

Administrateurs

Etaient absents ou représentés :								
Mme DURAND	Administrateurs							

Subvention pour l'association Sève et terre

L'association « Sève et terre » créée en janvier 2015, travaille globalement sur le croisement des problématiques sociales, environnementales et de développement local. Plus spécialement, elle est engagée sur un projet de création et d'animation d'un jardin collectif de développement social dans le quartier de Rayssac-Veyrières.

Dans ce quartier prioritaire de la Ville (QPV), le jardin solidaire permet tout à la fois de renforcer la cohésion du quartier en créant du lien social et de favoriser l'insertion sociale de certains habitants (autonomie, éducation santé, alimentation...).

En 2021, 51 matinées de jardinage collectif ont été organisées avec les jardiniers référents.

En 2022, l'association va continuer à orienter ses activités en direction du grand public par l'activité de jardinage collectif et la sensibilisation à l'environnement et l'entretien de l'espace nature. Elle souhaite continuer à mobiliser avec les matinées jardinage et par des actions spécifiques comme des animations en pieds d'immeubles, des sensibilisations, des sorties au jardin avec les écoles...

Dans le cadre du contrat de ville, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la CAF, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, la Mairie d'Albi, Tarn Habitat sont sollicités par cette association pour soutenir ce projet.

Une aide financière de 500 € de Tarn-Habitat, permettrait d'assurer le projet Jardin Solidaire au sein des quartiers, notamment pour les locataires et les jeunes publics habitants dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV : Rayssac, Veyrières).

Il est demandé au Bureau de délibérer pour le versement d'une subvention de 500 € pour l'association Sève et terre à Albi.

	A l'unanimité	, le Bureau v	alide le vers	sement d'une	subvention	de 500 €, à	l'association	« Sève et
terre »	·.							

Pour extrait certifié conforme, Le Directeur Général.